

Formation à la conduite en sécurité des ponts roulants à commandes en cabine

PERSONNEL DEBUTANT

OBJECTIFS

Former les participants à la conduite des ponts à commandes en cabine en leur apprenant les règles de conduite, la réglementation en vigueur, les règles de sécurité dans l'entreprise et, les techniques de prise, transfert, dépose de charges diverses qui leur permettront de maîtriser les ponts à commandes en cabine.

DUREE

2 jours soit 14 heures comprenant :
- 1 jour de théorie incluant le contrôle des connaissances
- 1 jour de pratique incluant le contrôle du savoir faire

INTERVENANT

1 technicien de formation spécialiste de la manutention mécanisée

PRE-REQUIS

Être âgé de 18 minimum,
Être reconnu apte médicalement,
Savoir lire et comprendre le français.

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

Chaussures de sécurité, casque, gants, ...

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Salle de cours équipée,
Zone sécurisée dédiée exclusivement à la formation,
Ponts à commandes en cabine de l'entreprise, Charges diverses à manutentionner, Différents types d'élingues,
Vidéo projecteur / diaporama ou rétroprojecteur / transparents,
Livret stagiaire.

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THEORIE

La législation :

Décret 98.1084 du 02 décembre 1998
Recommandation CNAMTS

Théorie pontier :

Sélection et qualités requises du pontier
Le rôle et les responsabilités du pontier,
Les responsabilités civiles et pénales,
Les trois mouvements d'un pont roulant,
Description de la boîte à boutons ou radio commande,
Consignes de prise et fin de poste,
La connaissance du pont roulant (généralités),
Les organes de sécurité obligatoires,
La capacité maximale d'utilisation du pont roulant,
Les interdictions formelles,
Les consignes générales de sécurité,
Connaissance de son environnement de travail,
Les parties électriques d'un pont roulant,
Le vocabulaire et les gestes AFNOR,
Les 5 phases d'un bon levage,
L'étiquetage et les pictogrammes de sécurité,
Consignes en cas d'accident, incident ou incendie.

Théorie élingage :

Réglementation d'emploi des élingues.

Les définitions :

Charge maximale d'utilisation,
Forçé de rupture,
Résistance à la rupture minimale,

Charge d'épreuve,
Facteur de mode d'élingage.

Techniques d'élingage :

Critère de choix des élingues,
Influence de l'angle en élingage,
Évaluation de la charge à élinguer,
Les modes opératoires.

PARTIE PRATIQUE

Présentation des ponts roulants.

Respect des consignes :

Prise de poste.

Prise en main

Définitions et rôles des différents composants.

Étude et arrêt du balancement (direction et translation).

Essais à vide, essais en charge.

Techniques d'élingage sur charges diverses.

Mise en pratique du vocabulaire et des gestes AFNOR.

Exercices réels aux différents postes de travail.

Respect des consignes :

Fin de poste.

Mise en évidence des points à risques (environnement).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES THEORIQUE ET PRATIQUE

VALIDATION DU STAGE

Délivrance d'une attestation de stage permettant à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite des ponts à commande en cabine conformément à la R.423 de la CNAMTS.